

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rennes, le 23/01/2026

VACCINATION CONTRE LES INFECTIONS A PAPILLOMAVIRUS ET LES MENINGOCOQUES ACWY

L'ARS Bretagne et la Région académique Bretagne ont lancé la campagne 2025-2026 dans les collèges et les établissements sociaux et médico-sociaux (ESMS).

Forts du bilan encourageant des campagnes menées en milieu scolaire en 2023/2024 et 2024/2025, l'ARS Bretagne, la Région académique Bretagne et l'Assurance Maladie reconduisent et renforcent la stratégie vaccinale dans les collèges et les établissements médico-sociaux pour la 3^e année consécutive. À la rentrée 2025, tous les élèves entrant en classe de 5^e, ainsi que les jeunes âgés de 11 à 14 ans accueillis en établissement médico-social, se sont vu proposer gratuitement la vaccination contre les infections à papillomavirus (HPV) ainsi que, pour la première fois, la vaccination contre les méningocoques ACWY.

Les modalités de déploiement évoluent

L'ARS Bretagne et la Région académique Bretagne, en lien avec l'Assurance Maladie, pilotent l'action en s'appuyant sur les centres de vaccination hospitaliers habilités (Vannes, Lorient, Saint-Brieuc, Brest, Quimper, Rennes) qui superviseront les équipes mobiles de vaccination (infirmiers, médecins, sage-femmes, pharmaciens).

La campagne repose cette année sur une organisation simplifiée avec la mise en place d'une seule session par établissement programmée dans les classes de 5^e au cours du premier semestre 2026. L'administration des secondes doses de vaccins contre les HPV aura lieu l'année suivante dans les classes de 4^e.

La participation des jeunes à la campagne de vaccination dans les collèges et les établissements médico-sociaux relève d'une démarche volontaire soumise à l'autorisation des deux parents. Elle est totalement gratuite pour les familles, le coût du vaccin étant intégralement pris en charge par l'Assurance Maladie.

Nouveautés pour cette troisième campagne

• Un formulaire d'autorisation parentale en format papier ou en format numérique via un QR code
Dès la rentrée, les parents des élèves de 5^e des collèges publics, et des collèges privés sous contrat volontaires, ont reçu toutes les informations relatives aux campagnes de vaccination contre les infections à papillomavirus et contre le méningocoque ACWY organisées au sein de l'établissement. Ils ont également été invités à retourner les formulaires d'autorisation dès novembre 2025.

Formulaire d'autorisation parentale et toutes les informations liées à cette nouvelle campagne de vaccination sont disponibles sur le site internet de l'ARS Bretagne

- Afin de garantir l'accessibilité au plus grand nombre, une attention particulière a été portée à la simplification des documents, à leur compréhension par tous avec du Facile A Lire et à Comprendre (FALC) et le formulaire d'autorisation a été traduit dans plusieurs langues.

Campagne 2023 / 2024 : des résultats prometteurs

La première campagne nationale de vaccination contre les infections à papillomavirus en milieu scolaire a été déployée en France lors de l'année scolaire 2023-2024, dans le but d'améliorer la couverture vaccinale chez les filles et les garçons.

En France, cette première campagne a permis, de vacciner au collège **plus de 100 000 élèves de classe de 5^e**. En parallèle, plus de 300 000 adolescents du même âge ont été vaccinés par un autre professionnel de santé libéral.

En Bretagne, les résultats de la 1^{re} campagne sont très encourageants car entre septembre et décembre 2023, la couverture vaccinale contre les infections à papillomavirus (au moins 1 dose) est passée **de 50 % à 73 % chez les filles âgées nées en 2011 (France entière : 55 %) et de 34 % à 59 % chez les garçons nés en 2011 (France entière : 41 %)**.

Campagne 2024 / 2025 : une dynamique maintenue

La deuxième campagne nationale de vaccination contre les infections à papillomavirus en milieu scolaire s'inscrit dans la même dynamique que la première. En Bretagne, au total, 310 collèges ont participé à cette 2^e campagne, soit 216 collèges publics et 94 privés sous contrat.

Et les résultats de la 2^e campagne bretonne confirment la bonne dynamique régionale **et la Bretagne reste en tête des régions françaises** au niveau de la couverture vaccinale chez les filles et chez les garçons. Entre septembre 2024 et juin 2025, la couverture vaccinale contre les infections à papillomavirus (au moins 1 dose) est passée **de 50 % à 70 % chez les filles nées en 2012 (France entière : 54 %) et de 40 % à 61 % chez les garçons nés en 2012 (France entière : 43 %)**.

Ces résultats confirment l'efficacité des campagnes en milieu scolaire pour atteindre l'objectif national de 80 % de couverture vaccinale d'ici 2030.

Rappel sur les vaccins et bénéfices

Le schéma HPV pour les enfants de moins de 15 ans est composé de deux doses espacées d'au moins cinq mois.

La vaccination ACWY nécessite une seule injection en contexte scolaire, pouvant être administrée lors d'une même séance que la dose HPV.

Le but principal de cette double vaccination est de prévenir les infections graves, de réduire les risques de cancer liés aux HPV et d'anticiper la recrudescence des cas de méningocoque ACWY chez les jeunes.

Faire face à une recrudescence des infections invasives à méningocoque

En 2024, 615 cas d'infections invasives à méningocoque (IIM) ont été déclarés, marquant une hausse de 10 % par rapport à l'année précédente et le nombre le plus élevé observé depuis 2010. Elles touchent particulièrement les adolescents et les jeunes adultes.

Chaque année en France, on recense en moyenne 500 cas graves (méningites ou septicémies).

Depuis le 1^{er} janvier 2025 la vaccination contre le méningocoque ACWY est recommandée **chez tous les adolescents âgés de 11 à 14 ans**.

Papillomavirus, une prévention indispensable

Il existe de nombreux virus dans la famille des papillomavirus humains (HPV) pouvant infecter les femmes comme les hommes, le plus souvent sans symptôme. Ces virus se transmettent par simple contact au niveau des parties génitales, le plus souvent lors de rapports sexuels, avec ou sans pénétration. Chacun, chacune peut être exposé(e) quelle que soit sa sexualité.

Environ 80 % des hommes et des femmes sont exposés à ces virus au cours de leur vie. En général, le corps parvient à éliminer spontanément les infections à HPV mais, dans certains cas, ces infections

persistent et provoquent des lésions pré-cancéreuses qui évoluent parfois en cancer, dont le plus fréquent est le cancer du col de l'utérus. Mais elles provoquent aussi des cancers de l'anus, de l'oropharynx, du vagin, de la vulve ou du pénis.

Le cancer du col de l'utérus est le plus fréquent des cancers dus aux papillomavirus

- 3 000 nouveaux cas par an
- 1 100 décès de femmes par an, des suites d'un cancer du col de l'utérus

Contacts presse

ARS Bretagne

Direction de cabinet

Département communication

Tél : 02 22 06 72 64

Mél : ars-bretagne-communication@ars.sante.fr
www.bretagne.ars.sante.fr

Région académique Bretagne

Pôle communication

communication@ac-rennes.fr

Tél. : 02 23 21 73 23

ac-rennes.fr/espace-presse

N° Vert : 0806 800 838